

FORMULAIRE STANDARDISÉ DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DU CODE 251613-251624 K225

(PLASTIE DE RÉDUCTION D'UN SEIN POUR HYPERTROPHIE MAMMAIRE ENTRAINANT UNE GÊNE FONCTIONNELLE PAR SEIN)

À adresser au médecin-conseil de l'organisme assureur.

IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE

Nom - Prénom:

Rue et n°:

Code postal et commune:

Date de naissance: / /

Réservé à la vignette délivrée par l'organisme assureur

Anamnèse:

Âge:

Plaintes et symptômes:

Examen clinique (mesures):

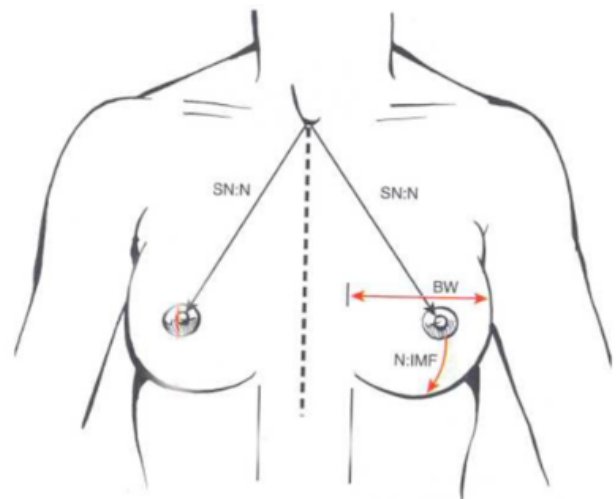
Taille:

Poids:

BMI:

Répercussions fonctionnelles:

N-IMF:



Date, signature et identification du prescripteur

- Je déclare que je réséquerais au moins 400 gr glandulo-graisseux par sein
- Je tiens à la disposition du médecin-conseil les photos préopératoires standardisées (1)

Réservé au médecin-conseil

Date de réception de la présente demande par le médecin-conseil:

Décision:

Accord.

Refus:

Suspens: date de convocation:

Date:

Identification médecin-conseil

Signature médecin-conseil

NB: Critères d'octroi:

1. BMI: <35

2.

Taille	N-IMF	N-IMF
≤ 160	≥ 11	≥ 13
161 - 179	≥ 12	≥ 14
≥ 180	≥ 13	≥ 15
Décision	Accord, mais symptômes liés à l'hypertrophie et 400 gr de poids réséqués (protocole anatomo-pathologie)	Accord

En dehors de ces valeurs les demandes sont refusées.

(1)

Les lignes directrices pour les photographies pré- (et post-) opératoires sont basées sur celles de la Plastic Surgery Educational Foundation (PSEF).

- Pour une même patiente, les photos doivent être identifiables et comporter un "time stamp"
- être générées par le même matériel photographique
- avoir le même éclairage, le même cadre et le même agrandissement.
- Un fond uniforme noir (morceau de textile noir non-reflétant) est utilisé afin de ne pas donner des ombres causées par l'utilisation du flash.
- Tous les bijoux et objets sont enlevés.
- Pour les photos des seins, 3 positions de la patiente sont nécessaires: une de face, une au 3/4 gauche et une au 3/4 droite. Une photo de profil n'est pas nécessaire.

Établi en double exemplaire pour l'assurée et le prestataire.